

Destinataires  
Bureau fédéral, DSC, UD, Fédérations

Vanves, le 11 janvier 2023

---

## Retraites : la FGTA-FO mobilisée contre une réforme injuste et inutile

---

Le Gouvernement a annoncé ce 10 janvier 2023 son projet de réforme des retraites défini de longue date après un simulacre de concertations.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'âge légal de départ à la retraite sera progressivement relevé de manière accélérée (réforme Touraine) pour atteindre 64 ans en 2030. La durée de cotisation sera de 43 ans dès 2027.

### Un déficit largement exagéré et résorbable

Pour la FGTA-FO, tout recul de l'âge légal de la retraite est inadmissible, notamment du fait de la pénibilité et de la précarité des métiers exercés par ses adhérents et les salariés des secteurs professionnels couverts par la Fédération.

La FGTA-FO confirme la conclusion du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) sur l'équilibre du système de retraite (en excédent en 2021 et 2022) : « *les résultats ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite.* »

Si de 2022 à 2032, la situation financière du système de retraite devrait se dégrader avant de revenir à l'équilibre, ce déficit de 12 milliards d'euros est à mettre au regard des 300 milliards d'euros que collecte chaque année le système des retraites, et des 150 milliards d'euros annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans garanties ni contreparties.

### Les enjeux pour les salariés

La FGTA-FO rappelle quelques points dans le contexte de cette réforme :

- L'espérance de vie en bonne santé est de 63 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes.
- La durée moyenne de la retraite de base ne cesse de diminuer depuis les premières réformes.
- 25% des salariés les plus pauvres sont déjà décédés à 62 ans.
- 50% des salariés qui liquident leur retraite ne sont plus en emploi (chômage, arrêt maladie, invalidité, minimas sociaux).

## Une fabrique à invalides et chômeurs

Compte tenu du faible taux d'emploi des seniors et de la pénibilité de nombreux emplois, cette réforme est un non-sens !

Dans son étude sur l'effet du report de l'âge minimal de la retraite de 60 à 62 ans sur les pensions d'invalidité et les minima sociaux, la DREES avait mis en avant que ce recul représentait un surcoût d'environ 1,2 à 1,5 milliard d'euros pour les régimes gestionnaires des pensions d'invalidité et augmentait les dépenses d'allocation de minima sociaux de 600 millions d'euros par an.

Aux mêmes causes les mêmes effets, le recul à 64 ou 65 ans va créer non pas des retraités mais des invalides et des chômeurs. Ce sont donc les salariés, l'assurance-chômage et les régimes de pensions d'invalidité qui vont faire les frais de la réforme des retraites. Pour la FGTA-FO, ce ne sera ni plus ni moins qu'un transfert de charges !

## L'emploi est la clef du maintien et de l'amélioration de notre système de retraite

Pour la FGTA-FO, la clef de la préservation du système des retraites est de travailler sur l'emploi :

- Améliorer l'emploi des seniors (un index non contraignant et réservé aux seules grandes entreprises se révélera aussi inutile que celui mis en place pour l'égalité)
- Mettre un système de cotisations équivalentes à un emploi à temps plein pour les temps partiel subis
- Lutter contre l'inégalité salariale entre hommes et femmes pour améliorer les recettes liées aux cotisations.

## Toutes et tous mobilisé(e)s le 19 janvier !

Pour la FGTA-FO, le recul de l'âge de départ à la retraite au-delà de l'espérance de vie en bonne santé, la mise à l'index de l'emploi des seniors, l'absence d'éléments précis pour lutter contre la pénibilité, et l'absence totale de mise à contribution des employeurs en révisant notamment les nombreuses exonérations fiscales inefficaces sur l'emploi, sont autant d'éléments inacceptables dans le projet gouvernemental.

La FGTA-FO appelle donc l'ensemble de ses délégués, adhérents, et salariés des secteurs dont elle a la charge à se mobiliser pour faire reculer le Gouvernement dans son projet anti-social en participant le 19 janvier 2023 à la première journée de mobilisation nationale intersyndicale.

Laurent Rescanières, secrétaire général

☎ 01 86 90 43 87

@ laurent.rescanieres@fgta-fo.org

📍 FGTA-FO, 15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves